

Québec français



Le fait divers

François Latour and Nathalie Lamoureux

Number 87, Fall 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44797ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Latour, F. & Lamoureux, N. (1992). Le fait divers. *Québec français*, (87), 61–72.

QUÉBEC français CAHIER PRATIQUE 46

Le fait divers

François LATOUR

Nathalie LAMOUREUX

étudiants en 3^e année du baccalauréat en enseignement du français,
langue première, UQAM.

Mise en situation

L'enseignant annonce aux élèves que l'un de ses amis, propriétaire d'un grand quotidien, vient de le contacter. Un problème à l'imprimerie empêche la parution du journal. Les employés ont mêlé les titres de trois faits divers.

Ces erreurs ont donné des titres bizarres, cocasses et invraisemblables. L'enseignant présente sur transparent ces trois titres mêlés.

Une tentative d'évasion de prison

échoue face au désert suisse

Un CADAVRE australien en
hélicoptère !

UN cycliste DE 4000
ANS à Marseille

Description sommaire

Degré suggéré
2^e secondaire

Préparation immédiate

Choisir trois faits divers dans un journal quotidien.

Matériel nécessaire

- °une série de trois faits divers par élève,
- °une photocopie des trois titres mélangés,
- °un questionnaire par élève.

Durée approximative

- °environ 2 périodes de 75 minutes.

Préalables

- °l'émetteur (agences de presse),
- °l'intention,
- °le rôle de la photo,
- °la place du fait divers dans un journal.

Intention pédagogique

- °Amener l'élève à découvrir les informations contenues dans le titre et le texte d'un fait divers.

Apprentissage visés

°Lire un fait divers en tenant compte de la situation de communication.

- Identifier le sujet du fait divers ;
- Identifier les principaux faits rapportés ;
- Dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le fait divers ;
- Identifier les mots ou les groupes de mots qui servent à préciser les faits.

Connaissances

°Le titre d'un fait divers amorce le sujet de l'article. C'est un élément déclencheur, c'est-à-dire qu'il pique la curiosité du lecteur. On distingue généralement deux catégories de titre :

- Le titre informatif a pour fonction d'informer le lecteur sur les éléments essentiels de l'événement (de qui et de quoi s'agit-il ? quand ? et parfois comment ?).

— Le titre peut aussi avoir une fonction incitative par sa formulation énigmatique ou cocasse. Dans ce cas, il ne fournit que très peu d'informations sur l'événement, accroche l'attention du lecteur et l'incite à lire l'article pour en apprendre davantage à propos des événements.

°Le fait divers relate toujours un événement au lecteur. Pour en fournir une information suffisante à la compréhension de l'événement, le journaliste doit répondre dans son article aux questions suivantes :

Quoi ?	l'événement rapporté
Qui ?	la ou les personnes ayant participé à l'événement
Où ?	le lieu où s'est produit l'événement
Quand ?	le moment où s'est produit l'événement
Comment ?	la manière dont s'est produit l'événement

L'enseignant explique aux élèves que cet ami implore leur aide. Son journal doit sortir des presses immédiatement pour être distribué. Le temps, c'est de l'argent !

Afin de reconstituer les titres originaux, l'enseignant propose la lecture des trois faits divers qui s'y rapportent.

Lecture

L'enseignant distribue à chaque élève les trois faits divers, amputés de leur titre.

Une fois la lecture terminée, l'enseignant distribue le questionnaire suivant :

Le titre

1. Maintenant que tu as lu les trois textes, mets de l'ordre dans les trois titres bizarres que les imprimeurs ont créés. Découvre le titre qui se rapporte à chacun des articles.

Compare tes réponses avec tes voisins de classe. Ensuite, vérifie-les auprès de ton enseignant et inscris chaque titre à côté du fait divers correspondant.

Bravo ! Grâce à toi, l'édition d'aujourd'hui du Journal X est sauvée.

2. Est-ce que tu observes une différence entre le titre du premier article et les deux autres ? Laquelle ? Remarque la ponctuation.

3. Es-tu d'accord pour dire que les titres du deuxième et du troisième faits divers informent davantage sur les sujets des articles que le premier titre ? Justifie ta réponse.

4. D'après toi, quel est le rôle du titre du premier article ?

5. À quelle catégorie appartient chacun des titres des trois faits divers que tu as lus ? Justifie tes réponses.

6. Transforme chacun des trois titres de façon à ce qu'ils aient les fonctions contraires à celles données au numéro précédent.

Les éléments essentiels d'un fait divers

7. Imagine que tu es journaliste et que tu as été témoin des événements du deuxième et du troisième faits divers. Tu dois les communiquer immédiatement à ton agence de presse. Malheur ! Une grève des Postes paralyse le service postal et les lignes téléphoniques sont interrompues. Le seul moyen de communication dont tu disposes est la télégraphie.

Le télégraphe est l'appareil qui envoie le message sous forme de signaux à un autre télégraphe qui le traduit sous la forme d'un télégramme pour le destinataire. Un télégramme ne contient pas de phrases complètes. Il s'agit de mots séparés par le mot « STOP ».

Afin que ton agence de presse comprenne bien le contenu de ton message, tu devras télégraphier des mots qui lui donneront un maximum d'informations. Dans chacun de tes télégrammes, tu trouveras un ou deux mots qui résumeront l'événement (par exemple : accident d'auto, vol de banque, etc.), la ou les personnes qui y ont participé, le lieu et le moment où s'est déroulé l'événement et la manière dont il s'est produit. Ces informations se trouvent habituellement dans le paragraphe d'introduction. Inscris-les dans les espaces libres des télégrammes suivants :

Télégramme du fait divers numéro 2

M. X à Agence Y

____STOP____STOP____STOP____STOP____STOP
(événement) (personnes) (lieu) (moment) (manière)

Télégramme du fait divers numéro 3

M. X à Agence Y

____STOP____STOP____STOP____STOP____STOP
(événement) (personnes) (lieu) (moment) (manière)

Habituellement, le paragraphe d'introduction du fait divers donne les réponses à ces questions. De plus, comme on l'a vu plus haut, le titre informatif peut aussi fournir toutes ces informations. Quand au titre incitatif, il révèle tout au moins le sujet de l'événement, c'est-à-dire le quoi.

8. Le fait divers numéro 1 aborde deux événements intimement liés. Remplis le tableau suivant en donnant des réponses brèves aux questions pour chacun des événements.

Quoi ?	découverte archéologique d'un cadavre de 4000 ans	confirmation de l'âge du cadavre
Qui ?		
Où ?		
Quand ?		
Comment ?		

9. Dans ce même fait divers, le professeur Konrad Spindler dit ceci : « C'est une sensationnelle découverte archéologique ».

Qu'en penses-tu ? Est-ce que tu partages l'enthousiasme du professeur ? Explique ta réponse.

10. Crois-tu que cette découverte peut nous en apprendre beaucoup sur le mode de vie des hommes de cette époque ? Justifie ta réponse (relis les paragraphes 2, 3 et 4).

11. D'après toi, est-ce que les hommes d'il y a 4000 ans étaient différents de nous ? Explique ta réponse.

Les précisions aux éléments essentiels

12. Le texte qui suit le paragraphe d'introduction dans un fait divers donne des précisions aux informations contenues dans l'introduction, c'est-à-dire les éléments essentiels.

Dans le deuxième fait divers, on écrit que le cycliste effectue un tour du monde. Comme il aura de nombreux pays à traverser, il aura besoin d'un passeport. En te référant aux informations données dans le texte, complète le passeport de ce cycliste.

Passeport no 142J3K994

Nom :

Prénom :

Date de naissance : 4 février ____

Nationalité :

Profession :

Photo

13. Avant d'entreprendre son aventure, Thomas Keller a sûrement tracé son itinéraire sur une carte géographique afin d'évaluer la distance qu'il aura à parcourir.

- a) Relis attentivement le texte pour connaître le circuit emprunté par le jeune cycliste.
- b) Relie les lieux indiqués sur la carte suivante dans le bon ordre à l'aide de flèches.
- c) Indique par un X où se trouve le désert que Keller doit traverser.



Fait divers #1

INNSBRUCK, Autriche (AFP) — Le corps de l'homme retrouvé la semaine dernière, étonnamment bien conservé sur un glacier autrichien à 3000 mètres d'altitude, a 4000 ans et date de l'âge de bronze, ont confirmé lundi après-midi plusieurs experts autrichiens à l'issue d'un minutieux examen à l'institut médico-légal de la capitale du Tyrol.

Le professeur Konrad Spindler, directeur de l'institut préhistorique de l'Université d'Innsbruck, est formel : les objets retrouvés près du corps, notamment une hache, un couteau et une pierre à feu ainsi que des chaussures en peau fourrées de foin présentent des signes caractéristiques de l'âge de bronze, c'est-à-dire du deuxième millénaire avant Jésus-Christ.

« C'est une sensationnelle découverte archéologique », a estimé le professeur. « Jamais encore, on n'a retrouvé un corps datant de cette époque en aussi bon état. La peau est apparente sur le squelette et le corps présente encore quelques muscles. L'homme a dû être un chasseur ou un guerrier qui a dû s'égarer dans la montagne et qui est probablement mort de froid », a-t-il ajouté.

On a trouvé à côté de lui des écorces de bouleau cousues et des poils de chamois. Le corps montrait plusieurs blessures au dos et à la tête.

Les experts ne s'expliquent pourtant pas que le corps, découvert jeudi dernier sur le glacier du Similaun, non loin de la frontière italienne à plus de 3000 mètres d'altitude, ait pu être si bien conservé pendant 4000 ans. « Le corps de l'homme a dû être momifié par l'air glacé avant de tomber dans le glacier », avance comme explication un archéologue autrichien.

Les experts espèrent maintenant que le corps, qui présente des traces de moisissures, ne va pas se décomposer rapidement et empêcher ainsi les archéologues et les médecins de procéder à des examens détaillés de la dépouille de l'homme de l'âge de bronze.

Lundi encore, la plupart des scientifiques se montraient sceptiques sur la possibilité que cet homme soit mort il y a près de cinq cent ans comme l'avaient annoncé les premiers témoins. C'est l'alpiniste italien Reinhold Mesner, connu pour ses nombreuses « premières » dans l'Himalaya, qui a pris jeudi dernier les premières photos du corps de l'homme, transporté tout d'abord au chalet de Similaun.

Des spécialistes des glaciers ont jugé invraisemblable qu'un corps ait pu être retenu pendant des milliers d'années dans un glacier de cette taille. Normalement, argumentent-ils, les plus vieux corps dégagés dans les glaciers autrichiens ou suisses n'ont pas plus de 50 à 70 ans.

PHOTO

Une sensationnelle découverte archéologique... le corps d'un homme en bon état même s'il est mort il y a environ 4000 ans !

Le Journal de Montréal, 25 septembre 1991.

INNSBRUCK, Autriche (AFP) — Le corps de l'homme retrouvé la semaine dernière, étonnamment bien conservé sur un glacier autrichien à 3000 mètres d'altitude, a 4000 ans et date de l'âge de bronze, ont confirmé lundi après-midi plusieurs experts autrichiens à l'issue d'un minutieux examen à l'institut médico-légal de la capitale du Tyrol.

Le professeur Konrad Spindler, directeur de l'institut préhistorique de l'Université d'Innsbruck, est formel: les objets retrouvés près du corps, notamment une pierre à feu ainsi que des chaussures en peau fourrées de foin présentent des signes caractéristi-

leau cousues et des poils de chamois. Le corps montrait plusieurs blessures au dos et à la tête.

Les experts ne s'expliquent pourtant pas que le corps, découvert jeudi dernier sur le glacier du Similaun, non loin de la frontière italienne à plus de 3000 mètres d'altitude, ait pu être si bien conservé pendant 4000 ans. «Le corps de l'homme a dû être momifié par l'air glacé avant de tomber dans le glacier» avance comme explication un archéologue autrichien.

Les experts espèrent maintenant que le corps, qui présente des traces de moisissures, ne va pas se décomposer rapidement et empêcher ainsi les archéologues et les médecins de procéder à des examens détaillés de la dépouille de l'homme de l'âge de bronze.

Lundi encore, la plupart des scientifiques se montraient sceptiques sur la possibilité que cet homme soit mort il y a près de cinq cent ans comme l'avaient annoncé les premiers témoins. C'est l'alpiniste italien Reinhold Messner, connu pour ses nombreuses «premières» dans l'Himalaya, qui a pris jeudi dernier les premières photos du corps de l'homme, transporté tout d'abord au chalet de Similaun.

Des spécialistes des glaciers ont jugé invraisemblable qu'un corps ait pu être retenu pendant des milliers d'années dans un glacier de cette taille. Normalement, argumentent-ils, les plus vieux corps déglacés dans les glaciers autrichiens ou suisses n'ont pas plus de 50 à 70 ans.



Photo AP

Une sensationnelle découverte archéologique... le corps d'un homme en bon état même s'il est mort il y a environ 4000 ans!

ques de l'âge de bronze, c'est-à-dire du deuxième millénaire avant Jésus Christ.

«C'est une sensationnelle découverte archéologique», a estimé le professeur. «Jamais encore, on n'a retrouvé un corps datant de cette époque en aussi bon état. La peau est apparente sur le squelette et le corps présente encore quelques muscles. L'homme a dû être un chasseur ou un guerrier qui a dû s'égarer dans la montagne et qui est probablement mort de froid», a-t-il ajouté.

On a trouvé à côté de lui des écorces de bou-

Fait divers #2

PERTH, Australie (AFP) — Un cycliste suisse qui veut faire le tour du monde à vélo, Thomas Keller, a quitté samedi la ville de Perth à l'ouest de l'Australie pour entreprendre à travers le désert australien l'une des plus difficiles étapes de son équipée solitaire.

Thomas Keller, âgé de 28 ans, dont les parents vivent à Klein Basel, a quitté la capitale de l'Australie occidentale pour affronter seul les 3 220 km le séparant d'Adélaïde (Australie du Sud) en traversant la plaine Nullarbor.

« J'espère au moins avoir le vent arrière sur la majorité du chemin », a-t-il confié à l'AFP en enfourchant sa bicyclette à 21 vitesses avec laquelle il a déjà parcouru 25 000 km depuis le début de son périple il y a 14 mois, avec une moyenne de 150 km par jour malgré 50 kg de bagages.

Parti de Suisse en juillet 1990, le jeune informaticien s'était envolé pour l'Alaska, puis avait traversé le Canada, les États-Unis, avant d'arriver en juin dernier en Australie via Tahiti, les Iles Cook et Fidji dans le Pacifique.

De Sydney, il a rallié Perth en passant par le nord et veut revenir à Sydney via Adélaïde et Melbourne avant de s'envoler pour « trois mois de repos » en Nouvelle-Zélande.

Le Journal de Montréal, 15 septembre 1991.

PERTH, Australie (AFP) - Un cycliste suisse qui veut faire le tour du monde à vélo, Thomas Keller, a quitté samedi la ville de Perth à l'ouest de l'Australie pour entreprendre à travers le désert australien l'une des plus difficiles étapes de son équipée solitaire.

Thomas Keller, âgé de 28 ans, dont les parents vivent à Klein Basel, a quitté la capitale de l'Australie occidentale pour affronter seul les 3.220 km le séparant d'Adélaïde (Australie du Sud) en traversant la plaine Nullarbor.

« J'espère au moins avoir le vent arrière sur la majorité du chemin » a-t-il confié à l'AFP en enfourchant sa bicyclette à 21 vitesses avec laquelle il a déjà parcouru 25.000 km depuis le début de son périple il y a 14 mois, avec une moyenne de 150 km par jour malgré 50 kg de bagages.

Parti de Suisse en juillet 1990, le jeune informaticien s'était envolé

pour l'Alaska, puis avait traversé le Canada, les États-Unis, avant d'arriver en juin dernier en Australie via Tahiti, les Iles Cook et Fidji dans le Pacifique.

De Sydney, il a rallié Perth en passant par le nord, et veut revenir à Sydney via Adélaïde et Melbourne avant de s'envoler pour « trois mois de repos » en Nouvelle-Zélande.

Fait divers #3

MARSEILLE (AFP) — Cinq détenus de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille (sud de la France) ont échoué dans leur tentative d'évasion en hélicoptère, samedi matin, après que des policiers eurent ouvert le feu, contraignant le pilote à s'éloigner, a-t-on appris de source policière.

Le pilote de l'hélicoptère avait été pris en otage samedi matin, par un homme armé à l'aéroclub de Castellet (Var), apprend-on de même source. Il a été retrouvé sain et sauf à Aubagne, une commune proche, et entendu par la police.

Plusieurs des détenus, dont quatre étaient considérés comme « dangereux » et avaient été condamnés à de lourdes peines, ont été blessés sans gravité lors de l'échange de coups de feu qui a suivi le départ de l'appareil. Ils ont été conduits à l'hôtel de police de Marseille.

Les hommes qui ont tenté de faire « la belle » sont Antonio Reccia, en détention préventive pour proxénétisme et infraction à la législation sur les stupéfiants, Didier Ledoux, condamné à 17 ans de réclusion criminelle, pour braquages, Jacques Mattéi, qui purge une peine de 12 ans pour attaques à main armée, Azzedine Dif, condamné à 18 ans pour braquages, et André Fischer.

Fischer, 27 ans, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en avril 1990 pour l'assassinat d'une prostituée, avait déjà tenté de s'évader des Baumettes en se dissimulant dans une poubelle.

Agence France-Presse
MARSEILLE

■ Cinq détenus de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille (sud de la France) ont échoué dans leur tentative d'évasion en hélicoptère, samedi matin, après que des policiers eurent ouvert le feu, contraignant le pilote à s'éloigner, a-t-on appris de source policière.

Le pilote de l'hélicoptère avait été pris en otage samedi matin, par un homme armé à l'aéroclub de Castellet (Var), apprend-on de même source. Il a été retrouvé sain et sauf à Aubagne, une commune proche, et entendu par la police.

Plusieurs des détenus, dont quatre étaient considérés comme

« dangereux » et avaient été condamnés à de lourdes peines, ont été blessés sans gravité lors de l'échange de coups de feu qui a suivi le départ de l'appareil. Ils ont été conduits à l'hôtel de police de Marseille.

Les hommes qui ont tenté de faire « la belle » sont Antonio Reccia, en détention préventive pour proxénétisme et infraction à la législation sur les stupéfiants, Didier Ledoux, condamné à 17 ans de réclusion criminelle pour braquages, Jacques Mattéi, qui purge une peine de 12 ans de la même peine pour attaques à main armée, Azzedine Dif, condamné à 18 ans pour braquages, et André Fischer.

Fischer, 27 ans, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en avril 1990 pour l'assassinat

d'une prostituée, avait déjà tenté de s'évader des Baumettes en se dissimulant dans une poubelle.

L'hélicoptère, selon des témoins, a fait son apparition au-dessus de l'établissement peu après 10 heures. Des riverains ont perçu le bruit d'une explosion et aperçu un hélicoptère en vol stationnaire près des bâtiments du quartier d'isolement.

Le passager de l'hélicoptère aurait attaché une sangle à la grille surmontant l'un des murs et qui empêche l'accès au toit. Mais les tentatives pour descendre la protection auraient échoué.

Les surveillants en poste dans les miradors ont immédiatement donné l'alerte et des policiers, qui patrouillaient dans le quartier, sont arrivés rapidement sur place, ouvrant le feu vers l'appareil.

L'hélicoptère, selon des témoins, a fait son apparition au-dessus de l'établissement peu après 10 heures. Des riverains ont perçu le bruit d'une explosion et aperçu un hélicoptère en vol stationnaire près des bâtiments du quartier d'isolement.

Le passager de l'hélicoptère aurait attaché une sangle à la grille surmontant l'un des murs et qui empêche l'accès au toit. Mais les tentatives pour sceller la protection auraient échoué.

Les surveillants en poste dans les miradors ont immédiatement donné l'alerte et des policiers, qui patrouillaient dans le quartier, sont arrivés rapidement sur place, ouvrant le feu vers l'appareil.

Cahier de réponses

Situation de communication

1. Fait divers numéro 1 : Un cadavre de 4000 ans !
Fait divers numéro 2 : Un cycliste suisse face au désert
australien
Fait divers numéro 3 : Une tentative d'évasion de prison en
hélicoptère échoue à Marseille
2. Le titre du premier article a un point d'exclamation contrairement aux deux autres.
3. Oui. Dans le deuxième et le troisième articles, les titres nous indiquent, en plus du sujet du fait divers, où l'événement a eu lieu, quand et comment il s'est produit. Le titre du deuxième fait divers révèle aussi la personne qui a fait l'événement.
4. Son rôle est de souligner l'aspect insolite de l'événement. Il veut créer l'étonnement chez le lecteur et l'inciter à lire l'article pour en apprendre davantage sur le sujet.
5. Fait divers numéro 1 : titre incitatif. Il fournit peu d'information sur l'événement. Le point d'exclamation souligne le caractère insolite du sujet.

Fait divers numéro 2 : titre informatif. Il nous renseigne sur les éléments essentiels de l'événement.

Fait divers numéro 3 : titre informatif. Il nous renseigne sur les éléments essentiels de l'événement.
6. Toutes les réponses sont acceptées pourvu qu'elles respectent les définitions données dans « Connaissances ».

Exemples :

Premier titre : Un cadavre de 4 000 ans a été découvert à 3 000 mètres d'altitude par un alpiniste la semaine dernière.

ou : Des experts confirment que le cadavre découvert la semaine dernière à 3 000 mètres d'altitude, en Autriche, a 4 000 ans.

Deuxième titre : Une bicyclette qui en aura long à raconter.

Troisième titre : Un raid aérien à Marseille !

7. *Télégramme du fait divers numéro 2 :*

M. X à Agence Y

traversée du désert australien STOP cycliste suisse STOP Perth, Australie STOP samedi
STOP seul à vélo STOP

Télégramme du fait divers numéro 3 :

M. X à Agence Y

tentative d'évasion de prison STOP cinq détenus STOP Marseille STOP samedi matin
STOP hélicoptère STOP

8. Quoi ?	découverte archéologique d'un cadavre de 4000 ans	confirmation de l'âge du cadavre
Qui ?	alpiniste italien Reinhold Messner (7 ^e paragraphe)	experts autrichiens
Où ?	Autriche 3000 mètres d'altitude	institut médico-légal de la capitale du Tyrol
Quand ?	semaine dernière	lundi après-midi
Comment ?	lors d'une expédition d'alpinisme (par déduction)	minutieux examen

9. L'élève peut répondre par l'affirmative ou la négative. L'explication doit justifier sa réponse.

10. Toutes les réponses sont acceptées malgré l'évidence d'une réponse affirmative. Les objets retrouvés près du corps nous renseignent sur les techniques artisanales d'il y a 4 000 ans. Le bon état du corps aidera sûrement les scientifiques dans leurs recherches.

11. Toutes les réponses sont acceptées mais l'enseignant peut insister sur celle-ci : les hommes de cette époque ne sont pas vraiment différents de nous. Les vêtements et les objets découverts démontrent qu'ils vivaient presque comme nous. Ils ont utilisé les ressources de leur environnement pour assurer leur subsistance et leur sécurité comme aujourd'hui.

12.

Passeport no 142J3K994

Nom : Keller

Prénom : Thomas

Date de naissance : 4 février 1963

Nationalité : Suisse

Profession : informaticien

Photo

13. voir carte